

PRESSE EN LIGNE



Patronat : La Cnes et le Cnp fusionnent

by Lequotidien • 2 octobre 2024



Pour mieux représenter et défendre les intérêts du secteur privé sénégalais dans les discussions avec le gouvernement, les dirigeants du Conseil national du patronat du Sénégal (Cnp) et de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes) ont signé, hier, un protocole de réunification. Désormais, ces deux principales organisations du patronat entendent parler d'une seule voix pour mieux jouer leur rôle de créateurs d'emplois et de richesses. Par Ousmane SOW –

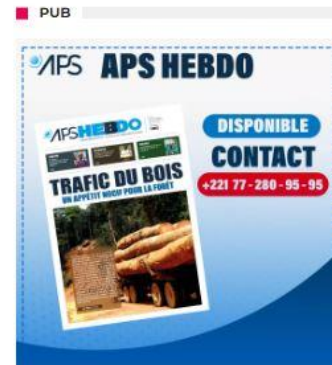
Le secteur privé sénégalais franchit une étape décisive vers l'unité avec la signature, hier, d'un protocole de réunification entre le Conseil national du patronat du Sénégal (Cnp) et la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes). Cette fusion, qui a été bien accueillie par les deux

<https://lequotidien.sn/patronat-la-cnes-et-le-cnp-fusionnent/>

APS TV

VIDEO / Fusion entre le CNP et la CNES pour "l'intérêt de l'entreprise sénégalaise" (Responsables)

publié 2 octobre 2024 à 10h22



populaire récent commentaire Tags

- SENEGAL-PRESSE-REVUE / Le**
 limogeage du sélectionneur des
 Lions, un des sujets en exergue
 3 octobre 2024 à 8h42
- SENEGAL-ENVIRONNEMENT-
COMMEMORATION-REPORTAGE**
 Bamboung, une idée des trésors
 du delta du Saloum - Par
 Mohamed Tidiane Ndiaye (APS)
 1 février 2023 à 22h08
- CAN U20 : le Sénégal termine sa**
 préparation par une victoire sur
 la Tunisie
 14 février 2023 à 18h49
- Demba Kandji souligne le rôle de

<https://aps.sn/fusion-entre-le-cnp-et-la-cnes-pour-linteret-de-lentreprise-senegalaise-responsables/>

Accueil > ACTUALITÉS

Pour un patronat fort, le Cnp et la Cnes fusionnent et attendent le Meds

1 jour ago dans ACTUALITÉS, A L'INSTANT, ECONOMIE, UNE 0



1.5k
VUES

Partager sur Facebook

Partager sur Twitter

Partager sur Whatsapp

Le Conseil national du patronat sénégalais (Cnp) et la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes) ont officialisé hier la réunification de leurs organisations patronales. Face à la presse, les présidents de ces deux entités ont expliqué l'opportunité de cette démarche longtemps souhaitée. Une démarche qui, selon eux, se base sur leurs «liens historiques et leur appartenance commune antérieure à une seule organisation du secteur privé», mais aussi aux «rôles majeurs qu'ils jouent pour la défense des travailleurs, des intérêts de entreprise, l'amélioration de l'environnement des affaires, le renforcement du dialogue public privé et du dialogue social». Ils ont également fait état de leurs «très fortes représentativité dans tous les secteurs d'activités formelles de l'économie nationale».

BES BI LE JOUR

Politique

IDÉES ET OPINIONS



Systèmes et populismes !

PAR EMEDIA 02/10/2024 0 1.5K

A L'INSTANT



Retour de parquet pour Cheikh Yérém Seck, Bougane dans l'attente

<https://emedia.sn/pour-un-patronat-fort-le-cnp-et-la-cnes-fusionnent-et-attendent-le-meds/>

Réunification du patronat : le CNP et la CNES scellent leur mariage

OG septembre 30, 2024 0 267

- Souvenirs avec Amadou Makhtar Mbow (Par Makhtar Diouf)
- Usage répétitif du délit de diffusion de fausses nouvelles et injures : Quand le tandem Sonko- Diomaye singe le régime de Macky Sall !
- Ouverture des classes : une rentrée, mille défis



Share on Facebook



Share on Twitter



La réunification tant attendue entre le Conseil national du patronat sénégalais et la Confédération nationale des employeurs du Sénégal sera officialisée dans les heures à venir. Pour rappel, cette union, souhaitée de longue date, vient de se concrétiser afin de mieux répondre aux attentes des nouvelles autorités, mais surtout pour permettre aux deux entités de jouer pleinement leur rôle de créateurs d'emplois et, par ricochet, de richesse.

<https://www.sudquotidien.sn/reunification-du-patronat-le-cnp-et-la-cnes-scellent-leur-mariage/>

FUSION IMMINENTE ENTRE LA CNES ET LE CNP | LE PATRONAT SÉNÉGALAIS PRÊT À PARLER D'UNE SEULE VOIX

a-la-une 02 sept. 2024



La Confédération nationale des employeurs du Sénégal (CNES) et le Conseil national du patronat (CNP), les deux principales organisations patronales du pays, ont annoncé leur prochaine fusion, une initiative qui vise à unifier la voix du secteur privé face au gouvernement. Cette nouvelle a été rendue publique lundi par Amadou Seck, vice-président du CNP, lors de la réunion préparatoire des États Généraux de l'Industrie et du Commerce.

L'annonce de la fusion entre la CNES et le CNP marque un tournant majeur dans le paysage économique sénégalais. Amadou

Seck a expliqué que cette décision répond à une demande croissante des nouvelles autorités, qui souhaitent que le patronat s'exprime d'une seule voix, notamment dans le cadre du Projet Nouveau Référentiel des Politiques Publiques. « Aujourd'hui, avec l'avènement du Projet [Nouveau Référentiel des Politiques Publiques], les nouvelles autorités veulent parler avec le patronat d'une seule voix », a-t-il déclaré.

<https://www.rts.sn/actualite/detail/a-la-une/fusion-imminente-entre-la-cnes-et-le-cnp-le-patronat-senegalais-pret-a-parler-dune-seule-voix>



FR. Fusion entre Le CNP et la CNES Pour 'intérêt de l'entreprise Sénégalaise' (Responsables)



NTV: LA NOUVELLE...
92,7 k abonnés

S'abonner



3



Partager



<https://www.youtube.com/watch?v=BeoKwoi2uLc>

PRESSE ECRITE



2 ACTUALITE

SUD QUOTIDIEN - N° 9404
DU MERCREDI 2 OCTOBRE 2024

PATRONAT SENEGALAIS

Le CNP et le CNES chantent l'unité

Il n'y a pas encore de nom pour la nouvelle organisation patronale issue de l'unification du CNP (Conseil national du patronat) et de la CNES (Confédération nationale des employeurs du Sénégal). Cependant, le comité ad hoc mis en place s'en chargera, ont indiqué les désormais anciennes entités.

Fini le CNP (Conseil national du patronat) ! Exit le CNES (Confédération nationale des employeurs du Sénégal) ! Après avoir exprimé leur volonté commune de s'unir afin de mieux répondre aux aspirations d'un secteur privé national fort, capable de jouer pleinement son rôle de moteur de croissance à travers la création d'emplois en faveur d'un développement endogène, les deux plus grandes organisations patronales du Sénégal ont officialisé leur décision, hier, mardi 1er octobre 2024, lors d'une cérémonie tenue dans un hôtel de Dakar. À l'occasion de cette rencontre, les désormais anciennes entités s'engagent, via un comité ad hoc créé à cet effet, à rendre compte, à chaque étape du processus, de l'état d'avancement des concertations et des travaux aux deux présidents (CNP et CNES). Les bureaux exécutifs respectifs des deux organisations (CNP, CNES) seront également informés afin de valider les différentes étapes du processus de fusion.

Enfin, le Conseil national du patronat (CNP) et la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (CNES) se félicitent des échanges fructueux avec le Mouvement des entreprises du Sénégal (MEDS) et expriment leur volonté d'élargir ce mouvement d'unification à d'autres organisations du secteur privé.

Selon eux, cette unification repose sur leurs liens historiques et leur appartenance commune passée à une seule organisation du secteur privé, sur leurs relations de coopération et de partenariat, ainsi que sur leur rôle primordial dans la défense des intérêts des entreprises, l'amélioration de l'environnement des affaires, la promotion de l'investissement privé, le renforcement du dialogue public-privé et du dialogue social, et enfin sur leur contribution au développement socio-économique du Sénégal. Leur très forte représentativité dans tous les secteurs d'activité formelle de l'économie nationale (nombre d'entreprises, chiffre d'affaires, valeur ajoutée, emplois, masse salariale, contribution fiscale et douanière, charges sociales, etc.) est également un atout majeur de cette démarche d'unification.

JEAN PIERRE MALOU

La Cnes et le Cnp ont officialisé leur fusion



Les présidents de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes) et du Conseil national du patronat (Cnp) ont signé, hier, le protocole pour l'unification de leurs organisations syndicales. Une fusion qui se justifie, selon eux, par «*les liens historiques et leur appartenance commune antérieure à une seule organisation du secteur privé*». Leurs rôles majeurs pour la défense des intérêts des entreprises, l'amélioration de l'environnement des affaires, la promotion de l'investissement privé, le renforcement du dialogue public privé et du dialogue social ainsi que pour le développement socio-économique du Sénégal ont été également évoqués pour justifier la fusion. Ce, sans compter le fait, que la Cnes et le Cnp jouissent de «*très fortes représentativités dans tous les secteurs d'activités formelles de l'économie nationale (nombre d'entreprises, chiffre d'affaires, valeur ajoutée, emplois, masse salariale, contributions fiscales et douanières, charges sociaux, etc.)*».

Il faut dire que ce processus d'unification était annoncé depuis septembre passé. Dans ce sens, le vice-président du Cnp

Amadou Seck avait expliqué, lors de la réunion préparatoire des États Généraux de l'Industrie et du Commerce, que cette décision répond à une demande croissante des nouvelles autorités, qui souhaitent que le patronat s'exprime d'une seule et même voix. «*Aujourd'hui, avec l'avènement du Projet [Nouveau Référentiel des Politiques Publiques], les nouvelles autorités veulent parler avec le patronat d'une seule voix*», avait-il déclaré. Presqu'un mois après, l'unification a été actée, hier, avec la signature du protocole. En marge de cette officialisation, ces deux organisations ont exprimé leur volonté d'élargir ce mouvement d'unification aux autres organisations du secteur privé. Dans ce sens, ils se sont félicités des échanges fructueux avec le Mouvement des entreprises du Sénégal (Meds).

Ndèye Maguette SEYE

Richard Toll :
Un sapeur-pompier
tué dans un accident

PATRONAT

La Cnes et le Cnp scellent leurs retrouvailles

La Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes) et le Conseil national du patronat (Cnp) vont bientôt devenir une seule et unique organisation. L'acte 1 a été posé, hier, avec la signature du protocole de réunification patronale.

La Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes) et le Conseil national du patronat (Cnp) se retrouvent. Les deux organisations patronales ont signé, hier, un protocole actant leur réunification. Si elles ont choisi de se retrouver au sein d'une seule et unique entité, c'est parce qu'elles ont des idéaux et un passé communs, selon le directeur exécutif de la Cnes, Yousoupha Diop. « La Cnes et le Cnp, vu leurs liens historiques et leur appartenance commune antérieure à une seule organisation du secteur privé, ont décidé de se réunir », a-t-il déclaré à l'ouverture de la cérémonie. À l'en croire, avec cette synergie, les deux entités entendent jouer un rôle majeur dans la pérennisation des entreprises, œuvrer pour l'amélioration de l'environnement des affaires, la promotion de l'investissement privé et du dialogue public-privé et le développement économique et social du Sénégal.

L'objectif majeur, précise M. Diop, est de s'exprimer d'une seule voix face à l'État et aux partenaires financiers. Pour lui, la Cnes et le Cnp ont des atouts, notamment une très forte représentativité dans plusieurs

secteurs économiques du pays, avec une contribution non négligeable en termes d'emplois et de fiscalité.

Pour réussir la réunification, il a été mis en place un comité ad hoc constitué de huit membres, soit quatre représentants pour chaque organisation. Il est chargé de mener les travaux techniques et de proposer un président de la future organisation patronale. Pour le président de la Cnes, Adama Lam, les crises traversées ces derniers mois montrent la nécessité de travailler ensemble et de parler d'une seule voix. « Nous avons vécu des périodes difficiles pour les entreprises à cause des facteurs exogènes et endogènes. Notre pays a fait un virage global ces derniers mois. Il fallait donc, pour les entreprises, adopter une nouvelle posture en étant plus unies, en redynamisant les fédérations pour parler d'une seule voix. Le patriotisme économique et la préférence nationale sont dans notre ADN. Nous avons partagé le même idéal. Donc, le processus ne sera pas compliqué », a-t-il avancé. De l'avis de M. Lam, il faut que l'économie soit aux mains des Sénégalais. « Nous interpellons les hommes d'affaires, car nous ne devons pas reproduire les erreurs du passé. Nous devons apprendre à nous parler. C'est l'union qui fait la force et permet une offre sénégalaise capable de répondre à toutes les attentes », a-t-il ajouté. De son côté, le président du Cnp, Baidy Agne, parle d'un mariage naturel, car les organisations en question ont plusieurs points communs. « Nous matérialisons une volonté d'augmenter nos capacités de production, de propositions et



Les présidents du Cnp Baidy Agne (en cravate) et de la Cnes, Adama Lam, après la signature de l'accord de réconciliation entre les deux organisations hier à Dakar.

de défense de nos intérêts. Nous travaillons ensemble et c'est une tradition pour nos deux organisations », a-t-il dit. Selon Baidy Agne, des discussions sont en cours pour qu'une autre

organisation patronale, le Mouvement des entreprises du Sénégal (Meds), rejoigne l'organisation afin d'avoir un secteur privé plus fort.

Demba DIENG

MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL ET GARE DES GROS PORTEURS DE DIAMNIADIO

Vers l'élaboration du plan stratégique de développement

La mise en place du Marché d'intérêt national et de la